

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté Territoriale
Sud Luberon

Séance du 20 août 2020

Date de convocation : 11 août 2020
Date d'affichage : 11 août 2020

NOMBRE DE MEMBRES :
Afférents au Conseil Communautaire : 41
En exercice : 41
Qui ont pris part à la délibération : 31
Nombre de voix exprimé : 40

L'an deux mille vingt et le vingt août,

À dix-huit heures, le Conseil Communautaire de cette Communauté de Communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Robert TCHOBDRÉNOVITCH, Président,

Présents : TCHOBDRÉNOVITCH Robert, LOVISOLY Jean-François, JEAN Geneviève, NATTA Jacques, BRABANT Jean-Marc, MAUGAN-CURNIER Séverine, PARTAGE Michel, GOUIRAND Alain, MOURET Karine, RICHAUD Joëlle, MAUREL Eve, ROBERT Jean-Louis, DE VILLEBONNE Alain, GARCIN Mylène, PANATTONI Josiane, RISBOURG Gregory, DUVAL Marc, GRANGE Valérie, KHALIZOFF Samantha, DAUPHIN Anne-Marie, MARGAILLAN Brigitte, SALERNO Nicolas, PAUMIER-LALLEMAND Béatrice, LE BOUC Nathalie, AUBOIS Pierre, BOREL Jean-Luc, DUMONTIER Rose-Marie, VITALE Bernadette, ROUZET Richard, SERRA Catherine, SIMOS Michel.

Procurations de : DE SABRAN PONTEVES Géraud donne procuration à GARCIN Mylène, BASTIE Emilie donne procuration à DUVAL Marc, JAUBERT Marc donne procuration à GRANGE Valérie, GUEYDON Alain donne procuration à JEAN Geneviève, BONNET François donne procuration à MARGAILLAN Brigitte, BRETTÉ Romain donne procuration à TCHOBDRÉNOVITCH Robert, DOMEIZEL Mariane donne procuration à BOREL Jean-Luc, LAROCHE Franck donne procuration à RICHAUD Joëlle, GIRAUDON Josiane donne procuration à ROBERT Jean-Louis.

Absents et excusés : EGG Philippe

:

Madame Josiane PANATTONI est nommée secrétaire de séance

OBJET DE LA DELIBERATION N°2020-045-A
Finances & Moyens Généraux
Election des délégués au Syndicat Durance Luberon

Rapporteur : Robert TCHOBDRÉNOVITCH

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L. 5211-1, L. 2121-33 et L. 5711-1 ;

Vu la délibération n°2018-086 du 11 octobre 2018 approuvant les statuts du syndicat Durance Luberon

Vu l'arrêté préfectoral du 18 janvier 2019 portant modification des statuts du syndicat Durance Luberon ;

Vu les statuts de COTELUB ;

Vu les statuts du syndicat Durance Luberon ;

Vu le procès-verbal de l'élection des délégués de COTELUB ;

Considérant ce qui suit :

Le syndicat Durance Luberon est un syndicat mixte fermé « à la carte » ayant comme compétences :

- L'eau,
- L'assainissement collectif
- L'assainissement non collectif.

COTELUB y adhère pour l'ensemble des compétences.

Les statuts du syndicat stipulent que COTELUB est représentée par 32 délégués. Il n'y a pas de suppléants.

Le choix du conseil peut porter sur l'un de ses membres ou sur tout conseiller municipal d'une commune membre.

Il est procédé à l'élection des 32 délégués.

Monsieur le Président propose au conseil communautaire :

- de proclamer les conseillers communautaires suivants élus délégués titulaires au syndicat Durance Luberon :

Délégué(e)s		
Chantal BLANC	Patricia GERBE	Joëlle RICHAUD
François BONNET	Elie JAUMARY	Jean-Louis ROBERT
Jean-Luc BOREL	Geneviève JEAN	Maryvonne ROSELLO
Baptiste CAVALIER	René LAURENT	Xavier ROUMANIE
Géraud DE SABRAN PONTEVES	Pierre LORIEDO	Bruno ROUMESTAN
Alain DE VILLEBONNE	Jean-François LOVISOL	Richard ROUZET
Vincent ESPITALIER	Séverine MAUGAN-CURNIER	Nicolas SALERNO
Remy FRANCESCHI	Eve MAUREL	Robert TCHOBDRÉNOVITCH
Marie-Claire FEREUX	Karine MOURET	Armelle TOUATI
Alain FERETTI	Jacques NATTA	Régis VALENTIN
Thierry FLORES	Michel PARTAGE	

- de l'autoriser à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil communautaire ouï cet exposé et après avoir voté :

- **Proclame** les conseillers communautaires suivants élus délégués titulaires au syndicat Durance Luberon :

Délégué(e)s		
Chantal BLANC	Patricia GERBE	Joëlle RICHAUD
François BONNET	Elie JAUMARY	Jean-Louis ROBERT
Jean-Luc BOREL	Geneviève JEAN	Maryvonne ROSELLO
Baptiste CAVALIER	René LAURENT	Xavier ROUMANIE
Géraud DE SABRAN PONTEVES	Pierre LORIEDO	Bruno ROUMESTAN
Alain DE VILLEBONNE	Jean-François LOVISOL	Richard ROUZET
Vincent ESPITALIER	Séverine MAUGAN-CURNIER	Nicolas SALERNO
Remy FRANCESCHI	Eve MAUREL	Robert TCHOBDRÉNOVITCH
Marie-Claire FEREUX	Karine MOURET	Armelle TOUATI
Alain FERETTI	Jacques NATTA	Régis VALENTIN
Thierry FLORES	Michel PARTAGE	

- **Autorise** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités et signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jours mois et an susdits.

Par : 40 voix POUR

Unanimité des suffrages exprimés

